



No. 246

Le 24 octobre 1990

## LE MINISTRE CROSBIE SE RÉJOUIT DE L'ENTENTE ENTRE GM CANADA ET ZAMBIA RAILWAYS

Le ministre du Commerce extérieur, M. John C. Crosbie, s'est dit heureux de l'annonce faite aujourd'hui d'un contrat de 30 millions de dollars conclu entre la division Diesel de General Motors du Canada Ltée et Zambia Railways Ltd. «Cette entente montre comment les entreprises canadiennes peuvent réussir à identifier de nouveaux marchés clés pour les exportations et les compétences canadiennes», a déclaré le Ministre.

«La société GM Canada est connue dans le monde pour la haute qualité de ses produits et pour son leadership en matière de matériel et de techniques de transport avancés. Cette entente montre que les entreprises canadiennes peuvent pénétrer les marchés africains et livrer une bonne concurrence dans tous les secteurs d'un système commercial toujours plus global», a ajouté M. Crosbie. Le Ministre a noté que la vente avait été conclue à des conditions purement commerciales.

Le contrat, qui prévoit la fourniture de 15 locomotives pour le transport de fret, la livraison de pièces de rechange et un programme de formation des employés zambiens responsables des locomotives, s'insère dans le cadre d'une grande initiative de modernisation du parc de la Zambia Railways. C'est la première vente réalisée en Zambie par la division Diesel de GM, le plus gros exportateur de locomotives au monde. La production des locomotives pour ce contrat se fera à l'usine de London (Ontario) de la division Diesel, et les livraisons à la Zambie commenceront durant le deuxième trimestre de 1992.